

Communiqué de presse

Freelap du Val-de-Travers remporte le Prix Montagne 2026

Berne/Adliswil, le 3 septembre 2026 – Le Prix Montagne, doté de 40'000 francs, est décerné cette année à l'entreprise Freelap, située dans le canton de Neuchâtel. Dans son atelier de Fleurier, Jean-Pierre Baumann et son équipe de sept personnes fabriquent des appareils de chronométrage précis et abordables utilisés par des clubs sportifs du monde entier. Le Prix Montagne du public revient au Centre de santé de la Basse-Engadine. Ce modèle exemplaire de soins de santé intégrés remporte le prix doté de 20'000 francs, offert par La Mobilière Société coopérative.

Cette année, le Prix Montagne revient à la Suisse romande. Lors de la cérémonie de remise des prix, qui s'est tenue aujourd'hui à Berne, Jean-Pierre Baumann, fondateur et propriétaire de Freelap, a reçu le Prix Montagne doté de 40'000 francs. «Je suis sans voix. Il y avait tellement de projets formidables parmi les nominés. C'est tout simplement génial de pouvoir ramener ce prix chez nous, dans le Val-de-Travers», a déclaré Jean-Pierre Baumann. Dans son entreprise Freelap, avec une équipe de sept personnes, cet homme de 69 ans fabrique des appareils de chronométrage précis et faciles à utiliser pour différentes disciplines sportives, et ce, à des prix abordables. Ses appareils sont utilisés partout dans le monde à des fins d'entraînement, principalement pour l'athlétisme, mais aussi pour d'autres disciplines telles que le VTT, le ski et, depuis peu, la natation. La production et l'assemblage s'effectuent entièrement dans l'atelier de Fleurier, dans le Val-de-Travers. Pour le président du jury, Dario Cologna, c'est un lauréat qui mérite pleinement cette récompense : «C'est tout simplement un projet formidable, porté par une équipe ambitieuse et un dirigeant innovant. Ils développent et produisent à Fleurier, puis expédient leurs produits dans le monde entier. C'est remarquable. J'ai hâte d'essayer moi-même ces appareils à l'entraînement.»

Le Prix Montagne du public, est décerné au Centre de santé de la Basse-Engadine

Le Centre de santé de la Basse-Engadine regroupe sous un même toit un ensemble de structures de santé destinées à la région, allant des centres de bien-être et de remise en forme aux services de médecine d'urgence et aux établissements de soins. Ce regroupement garantit non seulement une prise en charge optimale des patients, mais s'avère également rentable sur le plan financier. Le succès rencontré par ce modèle de soins intégrés s'est également reflété lors du vote en ligne pour le Prix Montagne du public. Le Centre de santé de la Basse-Engadine a convaincu quelque 7'600 personnes qui ont pris part au vote. «Mettre en place et faire accepter un tel modèle demande du courage. Joachim Koppenberg et son équipe ont remarquablement démontré que des soins de santé intégrés pouvaient fonctionner dans les régions de montagne. De ce fait, ils améliorent non seulement le bien-être des patients, mais renforcent également l'économie régionale de la Basse-Engadine. C'est un lauréat plus que méritant», a déclaré Belinda Walther Weger, responsable Public Affairs & Développement durable auprès de La Mobilière Société coopérative.

Prix décerné chaque année depuis 2011

Pour la 16^{ème} fois déjà, le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne et l'Aide suisse à la montagne récompensent des projets et des entreprises provenant des régions de montagne qui connaissent un succès économique et contribuent de manière exemplaire à la création de valeur et à la diversité économique. Au total, 42 projets provenant de toutes les régions de Suisse ont pris part au Prix Montagne de cette année. Parmi ces projets, le jury, présidé par Dario Cologna, a sélectionné six finalistes. Lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue aujourd'hui à Berne, Freelap a remporté le Prix Montagne, doté de 40'000 francs. Par ailleurs, le Centre de santé de la Basse-Engadine a reçu le Prix Montagne du public, d'une valeur de 20'000 francs. Celui-ci est offert pour la dixième fois par La Mobilière Société coopérative. Cette année, environ 7600 personnes ont participé au vote en ligne pour désigner le vainqueur du Prix Montagne du public.

Informations

Pour obtenir plus d'informations sur les projets nominés et sur le Prix Montagne 2026, vous pouvez consulter le site: prixmontagne.ch

Le communiqué de presse et les photos de la cérémonie de remise des prix – disponibles aux environs de 13.00 – peuvent être téléchargés sur: prixmontagne.ch/medias

Pour tout renseignement complémentaire

Christine Urfer

Coordination médias de l'Aide suisse à la montagne pour la Suisse romande et le Tessin

Portable 078 619 05 00

christine@pur-pr.com

www.aidemontagne.ch